

1964. Le programme a surtout bien réussi dans le lac Supérieur et le lac Michigan, et il porte maintenant sur le lac Huron.

• (10.10 p.m.)

Comme le député l'a dit, les perspectives de renaissance de la pêche commerciale au Canada sont meilleures pour le lac Huron que pour le lac Supérieur. Elles sont meilleures pour le lac Huron car c'est un lac qui devrait être plus productif; on nous dit que de nouvelles espèces y proliféreraient mieux. Nous avons le problème du DDT, mais il devrait être maîtrisé au Canada. En fait, l'Ontario n'emploie presque plus de DDT; d'autres produits chimiques l'ont remplacé.

Nous exhorterons les États-Unis à placer plus d'argent dans ce projet. J'étudierai personnellement la proposition concernant le canal Trent en vue d'y faire renaître l'industrie de la pêche, et même la rendre plus productive encore que dans le passé.

LES TRANSPORTS AÉRIENS—TERRE-NEUVE—LE SERVICE DE L'EPA À DEER LAKE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je m'excuse de retenir la Chambre à cette heure tardive pour tenter d'obtenir des réponses qu'on devrait donner à l'appel de l'ordre du jour, mais pour une raison ou pour une autre, on semble déterminé à perdre du temps en raison des exigences de la procédure parlementaire. Il est bien décevant de se voir refuser une réponse pour un motif mineur et de s'apercevoir qu'on accepte d'autres questions soi-disant de portée nationale mais fort banales, comme le poids des sucettes et autres choses aussi banales qui n'intéressent personne.

Le 10 juin, j'ai demandé au ministre des Transports (M. Jamieson) s'il pouvait nous expliquer pourquoi le service d'avions à réaction de l'EPA à destination de Deer Lake dans la partie ouest de Terre-Neuve avait été interrompu à peine 24 heures après son institution. M. l'Orateur m'a dit que la question pourrait être étudiée au moment de l'ajournement. Ma question était motivée par les instances que j'ai reçues de plusieurs organisations, y compris la municipalité de Deer Lake, représentant des milliers de citoyens soucieux de l'économie de leur région. Il était donc de mon devoir de chercher à connaître les motifs de cette décision.

Le 11 juin, après d'autres incidents causés par l'interruption du service, j'ai reçu de nouvelles instances à propos de la suppression du

service tributaire qui existait avant le début du service de jets. J'ai posé une question pertinente, que la présidence a considérée comme un exposé et qui a donc été refusée. Nous sommes au 17 juin, monsieur l'Orateur, et je n'ai pas encore reçu de réponse à ma question. Toutefois, j'ai bien lu la déclaration qui a paru dans le numéro du 16 juin du journal de ma circonscription, d'après laquelle le ministre a dit qu'une réponse a été fournie le 13 juin au ministre provincial responsable des transports.

On a répondu que le ministre tenait absolument à assurer un bon service aux régions de la côte ouest, mais que le matériel de sécurité qui s'impose n'était pas régulièrement disponible à brève échéance. Le service de l'EPA a été temporairement désorganisé à Deer Lake parce que les appareils servant à combattre les incendies à l'aéroport ne satisfaisaient pas aux règlements du ministère des Transports à l'endroit des vols supplémentaires. Il est difficile de comprendre pourquoi ce ministère, qui devrait représenter un organisme responsable, ne se soit pas assuré de l'observation de ces conditions avant le premier vol inauguré à grand renfort de publicité le 1^{er} juin. A vrai dire, un avion autorisé a atterri ce jour-là. Ce fut une belle réussite, mais fugace.

Ce qui est encore pire, le service Dart Herald qui existait déjà s'est détérioré au lieu de s'améliorer, de sorte que nous avons maintenant un service pire qu'auparavant. En plus des raisons fournies pour justifier l'arrêt du service qui aurait stimulé l'économie de la région en contribuant à la distribution des biens et services, la façon dont cette affaire a été menée est embarrassante pour la localité. D'après le président de la Chambre de commerce, cette mesure injustifiée des spécialistes en aéronautique a donné lieu non seulement à l'annulation du service de jets, mais à la disparition du service auxiliaire à l'aéroport de Deer Lake; l'essai et le vol inaugural du service de jets nous portaient à croire que le ministère des Transports approuverait ce projet à titre d'expérience. Il a également ajouté que des pressions de l'extérieur avaient été exercées, afin que le service soit aboli.

En toute déférence, je demande au ministre de clarifier la situation et d'expliquer les raisons de ces décisions contradictoires qui ont embrouillé les choses, afin que les intéressés sachent ce qui arrivera de l'aéroport; en outre, il devrait me donner la réponse courtoise qu'il aurait dû me fournir, je pense, en ma qualité de député, il y a une semaine.